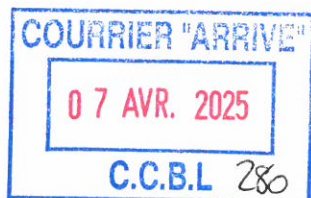


Pithiviers, le 1 avril 2025



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA BEAUCE LOIRETAINE
Service Urbanisme et Habitat
345 chemin des Ouches
45410 SOUGY

Affaire suivie par Caroline DELEGLISE

N/REF : MB/NB/28-2025

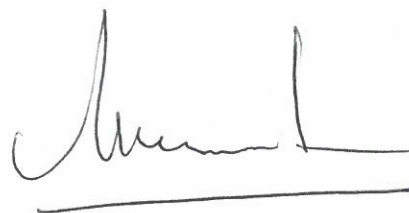
Objet : Avis de la CLE du SAGE Nappe de Beauce – Projet de modification simplifiée n°1 du PLUI-H de la CC Beauce Loirétaine (45)

Monsieur le Président,

En date du 25 mars 2025, vous avez sollicité l'avis de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE de la Nappe de Beauce sur le projet de modification simplifiée n°1 de votre Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H).

Notre analyse sur les éléments transmis a permis de conclure que ce dossier ne présente pas d'incompatibilité avec les orientations du PAGD ni de non-conformité avec le règlement du SAGE Nappe de Beauce. Je vous informe donc que nous n'avons aucune remarque particulière à formuler.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.



Monique BEVIERE
Présidente de la CLE
du SAGE Nappe de Beauce